

RAPPORT N° 458 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 22 SEPTEMBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 15 au 21 septembre 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été violemment battue et grièvement blessée en Mairie Bujumbura.

Le rapport déplore aussi le cas de cinq (5) personnes qui ont été enlevées par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en provinces de Cibitoke et Cankuzo et le cas de deux (2) personne qui ont été arbitrairement arrêtées et détenues en province de Makamba.

1. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit du 14 septembre 2024, un jeune imbonerakure¹ du CNDD-FDD surnommé Karagabuye, garde de corps de la cheffe de quartier Jabe I de la commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura connue sous le nom d'Aline Niyonzima, a été violemment battu par Léon Fidèle Mujakazi.

Selon les informations parvenues à SOS-Torture Burundi, la cheffe de quartier Jabe I était avec son concubin Léon Fidèle Mujakazi et Karagabuye dans un bistro situé sur le terrain de Basket Ball de Jabe. Comme à l'accoutumée, Léon Fidèle Mujakazi a donné son téléphone à Karagabuye pour qu'il le garde. Après un certain moment, Kiragabuye s'est déplacé vers sa maison située près de l'agence d'Interbank Jabe. C'est alors que Mujakazi a soupçonné ce jeune Imbonerakure de voleur et s'est lancé à sa poursuite.

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

Arrivé tout près de l'Interbank, il l'a trouvé sur la route et lui a demandé pourquoi il avait volé son téléphone. Tout à coup, avant même d'avoir la réponse, il l'a poignardé au niveau du coup avec un gros couteau qu'il portait sur lui dans l'intention de le tuer.

Les personnes qui étaient proches du lieu ont volé à son secours et ont appelé la police qui est venue arrêter cette personne et la victime a été conduite au centre de santé de Jabe.

Selon les informations parvenues à SOS-Torture Burundi, la cheffe de zone est en train de faire tout pour faire libérer son concubin qui est emprisonné au cachot de la zone de Bwiza. La population du quartier Jabe demande à la justice de punir le présumé auteur conformément à la loi étant donné que ce n'est pas pour la première fois qu'il s'adonne aux actes de barbaries sous la protection de cette cheffe de quartier.

SOS-Torture Burundi déplore l'impunité qui entoure les violations répétitives des droits de l'homme commises par des Imbonerakure qui bénéficient du soutien ou sont encouragés par le silence assourdissant des autorités administratives, policières et judiciaires sur leurs exactions.

Elle demande aux instances habilitées de l'Etat de prendre des mesures concrètes pour faire cesser les violations des droits de l'homme commises régulièrement par cette jeunesse du parti au pouvoir, afin de restaurer et asseoir un climat de cohabitation pacifique entre tous les citoyens, sans favoritisme ni discrimination à caractère politique.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans l'après-midi du dimanche 15 septembre 2024, vers 17 heures, quatre militants du parti Conseil Des Patriotes (CDP), Mao Ndikukazi, Elysée, Hamza et un autre dont son nom n'a pas été révélé, ont été arrêtés à l'Hôtel Jaune situé au chef-lieu de la province de Cibitoke (nord-ouest du pays) où ils étaient en train d'étancher leur soif.

Selon des témoins oculaires, les quatre militants du CDP ont été arrêtés par le commissaire du marché de Rugombo prénommé Elias et responsable des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD en commune de Rugombo, en collaboration avec des agents du Service National de Renseignement (SNR) à Cibitoke.

D'après les mêmes sources, les quatre militants du CDP ont été accusés de tenir une réunion illégale et ont été conduits manu militari par le commissaire provincial de la police vers un lieu inconnu. Leurs familles les ont cherchés dans les cachots de cette province mais en vain et demandent leur libération immédiate et sans condition.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de l'intolérance politique à moins d'une année des élections législatives, communales et collinaires de 2025.

Elle déplore aussi la recrudescence de cas d'enlèvements suivis de disparitions forcées, plus particulièrement dans la province de Cibitoke depuis le début de cette année, qui sont le plus souvent commis par des agents du SNR ou des responsables du parti au pouvoir, le CNDD-FDD.

- Dans la nuit de lundi 16 septembre 2024, vers 23 heures, un homme connu sous le nom de Philippe Ntamakiro, âgé de 36 ans, responsable du parti CNL² pro Rwasia en commune de Mishiha, résidant sur la colline et zone de Mwiruzi de la commune de Mishiha, en province de Cankuzo (est du Burundi), a été attaqué et enlevé de son domicile par un groupe de militants du CNDD-FDD.

Selon des sources locales, cet enlèvement a été opéré par Philippe Munyaneza, ancien secrétaire collinaire du parti CNDD-FDD sur la colline de Mwiruzi, Antoine Mugerinkoko, chef de sous-colline et trois imbonerakure connus les noms de Ntore, Ndayisaba et Ngabo.

D'après les mêmes sources, ces ravisseurs ont essayé d'imiter la voix de son petit frère pour le piéger et le faire sortir sans problème, mais il a refusé de sortir. Ils ont alors défoncé la porte et l'ont pris par force bien que les membres de sa famille aient essayé en vain d'alerter l'entourage, y compris l'administrateur de la commune de Mushiha, Frédéric Nzoyisaba et le gouverneur de la province de Cankuzo, Boniface Banyiyezako. Finalement, la victime a été conduite au bord d'une Jeep PRADO noire qui était garée non loin de sa maison. Sa famille l'a cherché le lendemain dans tous les cachots de la province de Cankuzo, sans succès.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de cas d'enlèvements suivis de disparitions forcées qui sont commis à travers tout le pays par des personnes en uniforme de la PNB et des jeunes imbonerakure. Elle demande au chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye, d'ordonner la cessation de ce phénomène récurrent qui a endeuillé tant de familles burundaises et d'exiger une enquête crédible pour identifier tous les auteurs et les punir conformément à la loi.

² Congrès National pour la Liberté.

3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que deux femmes parmi les quatre qui avaient été arrêtées le 11 septembre 2024 au chef-lieu de la commune de Mabanda ont été transférées au cachot du parquet de Makamba (sud du pays). Elles avaient été accusées de commerce ambulancier du carburant.

Au moment de leur transfert au cachot du parquet provincial, elles étaient au nombre de quatre : Claudine Niyongere, Joselyne Nizigama Julienne Niyukuri et Divine Nimbabazi. Ce sont seulement Julienne Niyukuri et Divine Nimbabazi qui restent en détention.

Selon les sources sur place, il s'agit d'une arrestation arbitraire qui visait ces dernières pour d'autres raisons car seuls 5 litres avaient été saisis par la police à cet endroit non pas sur ces quatre femmes.

La population demande la libération immédiate de ces femmes emprisonnées arbitrairement et une ouverture d'une enquête minutieuse et approfondie pour identifier les véritables trafiquants de carburant et les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.